



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 21 janvier 2000**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 7 Janvier 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 25 Janvier 2000

**Office de Tourisme de NIORT, du Pays Niortais, Marais Poitevin -  
Rapport annuel 1998**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Claude PAGES, Premier Adjoint au Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Alain PAGE donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

**Excusés :**

M. Bernard BELLEC, Maire

*Conseillers :*

Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D200050

**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2000**

**Observatoire des Structures Extérieures** Office de Tourisme de NIORT, du Pays Niortais, Marais Poitevin - Rapport annuel 1998

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

En application de l'article 10-IV de la loi du 23 décembre 1992 sur la répartition des compétences dans le domaine du tourisme, l'Office de Tourisme de NIORT, de sa Région et du Marais Poitevin nous soumet son rapport financier annuel au titre de 1998.

Au vu :

de l'analyse financière réalisée par le Cabinet CERGI BERTON,  
du rapport du commissaire aux comptes de l'office,  
des rapports d'activité et financier établis par l'OFFICE DU TOURISME DE NIORT, DE SA REGION ET DU MARAIS POITEVIN.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Se prononcer sur ces rapports et sur les comptes annuels 1998.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)